

COMMUNIQUE DE PRESSE

Atelier sur « La Gestion Electronique des Documents (GED) et l'accès à la justice : Le chemin vers la justice numérique » du 15 mars 2017

Le Programme d'Appui de la Réforme de la Justice (PARJ) financé par l'Union européenne, a délégué certaines activités au Bureau des Nations Unies pour les Services d'Appui aux Projets (UNOPS). Dans ce cadre, le Ministère de la Justice, la Délégation de l'Union européenne, en collaboration avec l'UNOPS et ses partenaires techniques organisent un atelier sur « **La Gestion Electronique des Documents (GED) et l'accès à la justice : Le chemin vers la justice numérique** » qui se tient à Hammamet le 15 Mars 2017.

De hauts responsables du Ministère de la Justice, les chefs des tribunaux, procureurs et greffiers de toutes les régions de la Tunisie ainsi que des acteurs du système judiciaire (avocats, notaires, etc.) avec les partenaires techniques et financiers du Ministère étaient nombreux, soit 250 participants.

Après l'acquisition et la mise en place de la solution GED dans le cadre du PARJ sur trente-six juridictions, l'atelier montre la valeur ajoutée de la solution avec les composantes essentielles du système de gestion électronique des jugements et des registres des notaires. L'atelier abordera également de manière concrète les gains et impacts de la solution mise en place sur la qualité du service rendu au justiciable, et les perspectives en terme de consolidation et d'élargissement de son champ d'application dans l'ensemble du système judiciaire.



L'inspecteur général, représentant le Ministre de la justice, a souligné la nécessité d'un passage de la justice tunisienne à l'ère numérique. La représentante de la délégation de l'Union européenne a quant à elle rappelé que le soutien de l'UE pour l'amélioration des services judiciaires, avec l'introduction du GED apporte une réponse très concrète aux attentes des citoyens pour une justice accessible et efficace. C'est une illustration du Partenariat privilégié qui unit la Tunisie à l'Union européenne, qui ne consiste pas seulement en un rapprochement des législations mais vise aussi à améliorer le fonctionnement du service public en faveur des citoyens.

L'informatisation de la justice est une priorité commune entre la Tunisie et l'UE. Le soutien que peut apporter un système d'information à l'efficacité de la justice est important, cependant la formulation d'une nouvelle politique publique dans le domaine de la justice reste déterminante pour consolider la transition démocratique en Tunisie. Une troisième phase du PARJ est en cours de préparation. Ce nouvel appui de l'UE de 60 millions d'euros permettra de poursuivre la réforme de la justice et du système pénitentiaire en Tunisie.